

**« S’auteuriser »
Un passage au discours ?¹**

La question sur laquelle le collège s’est proposé de réfléchir est la suivante : pourquoi et comment la passe encore aujourd’hui ? Comment faire du nouveau avec de l’ancien ? Est-il possible de produire de nouveaux énoncés, de nouvelles questions sur la passe tout en restant dans l’esprit d’une passe proposée par Lacan en 1967 ?

L’expérience de dispositif commun à l’École de psychanalyse Sigmund Freud et à la Lettre lacanienne, à l’œuvre depuis cinq ans, s’inscrit dans cette histoire.

Je vais essayer de développer quelques éléments qui me semblent constituer des pistes pour cette réflexion.

D’abord, que signifie la passe aujourd’hui dans un contexte où l’évaluation et l’expertise ont pris une telle expansion et sont devenues des modes privilégiés de mise en forme des savoirs ? Une société de service généralisé où la transmission du savoir se réduit à des schémas simples de causalité réduite à deux éléments (cause à effet). Je pense, par exemple, aux différents DSM et aux conférences de consensus qui ont lieu en médecine. Le savoir retenu est l’énoncé le plus minimaliste parce que consensuel. L’évaluation prend des formes généralisées, ce qui déjà est problématique car cela suppose que tout est évaluable, mais tout aussi inquiétante, est la façon dont elles sont constituées. Le plus souvent, elles sont faites en fonction du produit à atteindre, c’est-à-dire qu’elles répondent à un impératif d’efficacité et, ou de consommation. La logique de rentabilité, l’impératif marchand prédominant sur la mise en forme d’un savoir. Les évaluations peuvent aussi se faire dans une visée de réglementation, voire de sanction ; elles s’inscrivent alors dans une logique de qualification.

Le montage en chicane qui caractérise la passe ne relève pas de cette logique. La procédure de passe, avec son dispositif ternaire, reste un mode très particulier de passage au public, de transmission, et ce pour plusieurs raisons et à différents niveaux. Lacan, à propos de la passe, écrit qu’elle se forme sur le modèle du trait d’esprit², du rôle de la *Dritte Person*. Que se passe-t-il dans le mot d’esprit ? Non seulement il faut qu’il y ait une troisième personne, mais

¹ Intervention faite le 22 mai 2005 dans le cadre des réunions publiques du Collège de la passe de l’E.P.S.F. et de La lettre lacanienne.

² J. Lacan, « Discours à l’École freudienne de Paris » [6 décembre 1967], *Scilicet* 2/ 3, Paris, Seuil, p. 11.

c'est la troisième personne qui peut permettre de réunir les conditions pour que le *Witz* puisse avoir lieu. En position d'auditeur, elle a un effet rétroactif sur celui qui énonce le mot d'esprit. Ce point met l'accent sur la fonction essentielle de l'adresse, car c'est sur elle que se fonde la structure délocalisée, indirecte du dispositif. Dans cet espace ternaire, l'adresse, comme dans le mot d'esprit, joue un rôle d'opérateur structural.

Ce passage au public se joue à plusieurs niveaux et à différents moments du tracé de la passe³. Celui que je souhaite interroger tourne autour du passage du dire du passant au passeur, avec l'effet de dessaisissement que cela peut produire. On peut avancer que l'expérience de passe ne vise pas tant à exprimer qu'à causer les dits, à les susciter. Lacan parlait de témoignage pour évoquer le texte produit au fil d'une passe. Ce témoignage fait passe lorsqu'un certain réel s'est infiltré dans ce dire. Dans ce cas, il peut donner lieu à nomination. Dans la « Proposition de 1967⁴ », Lacan écrit que « le psychanalyste ne s'autorise que de lui-même ». La passe constitue-t-elle une procédure d'autorisation au sens de se donner autorité, de se faire auteur ? Il faut noter qu'à un moment du parcours, le ressort du dispositif, tient au déplacement de l'auteur du dire. Si l'auteur signifie celui qui a autorité, le néologisme forgé par Lacan *s'auteuriser*, rapproche celui qui devient auteur avec l'idée de se donner autorité. L'étymologie en partie commune d'auteur et d'autorité est un emprunt au mot latin *auctor* qui signifie instigateur, fondateur⁵. Comment saisir les enjeux des différents aspects sémantiques de ces termes ? C'est ce sur quoi je vais tenter quelques propositions.

Je vais partir de mon propre témoignage, d'une expérience que j'ai pu avoir à travers un cartel de passe. Cette expérience de travail en cartel de passe m'a semblé singulière, différente du cartel, se rapprochant un peu plus de moments, au cours de l'analyse, où l'étanchéité de ce qu'il en est de l'objet, de ce que l'on est pour l'autre est entamée. Plus précisément, ce que j'ai constaté sont des effets de mise en jeu de l'inconscient par des rêves ayant trait au texte transmis par les passeurs. Ces bouts de textes, ces signifiants ou même ces noms propres sont venus ou revenus en rêve mais, ont aussi pu me réveiller en sursaut. Ce que j'en ai compris est qu'ils venaient interroger quelque chose à l'endroit du texte entendu. C'est ce qui m'a renvoyée à une question, qui m'est venue au cours de ces moments d'écoute des passeurs, que je peux formuler de la façon suivante : « Qui parle ? » Cette question, je me la suis posée de façon passagère. Cependant, cette difficulté de localisation dans le temps, dans l'espace, cette difficulté du jugement d'attribution me paraît constituer un élément de structure

³ B. Lemérier « Esquisse. Contribution à une clinique de la passe », *Essaim*, n° 15, Toulouse, Érès, 2005.

⁴ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Scilicet* n° 1, p. 14.

⁵ Selon Le *Robert*, Dictionnaire historique de la langue française, mars 2000.

du dispositif de passe. Le fait que je rêve de bouts de signifiants ou de noms propres qui ne m'appartenaient pas m'a fait penser que ces éléments venaient interroger quelque chose de la part désappropriée, délocalisée qui advient dans la passe. Ce qui vient se manifester comme un lâcher prise à l'endroit d'une localisation de l'auteur mais aussi du temps et du lieu d'où ça parle. Or, cette indifférence à qui parle me semble pouvoir être mise en lien avec l'hypothèse lacanienne de l'inconscient, celle qui postule un sujet de l'inconscient là où se dit autre chose que ce qui est dit.

Lorsque le passant dépose son témoignage auprès du passeur, il produit un énoncé dont le destinataire reste indéterminé. Ce texte reste en attente et c'est en position d'écoute des passeurs que peut surgir cette question de « Qui parle ? » Dans un temps où le sujet de l'énoncé n'est pas celui de l'énonciation. Ce passage au passeur, par son effet d'éliision de l'adresse, est un moment de production textuelle. D'un côté, le passant s'efface en quelque sorte derrière sa parole, une fois qu'elle est dite et de l'autre les passeurs ont en charge de transmettre ce dire. C'est à cet endroit que je situe une question sur l'auteur, dans le dispositif de passe.

Je pense intéressant, ici, d'évoquer le texte de la conférence de Michel Foucault qu'il prononce en 1969 : « Qu'est-ce qu'un auteur⁶ ? »

Lacan a assisté à cette conférence au cours de l'année du séminaire *D'un Autre à l'autre*. L'année suivante sera celle de l'introduction des quatre discours dans son séminaire *L'Envers de la psychanalyse*.

Le texte de Michel Foucault commence par la question suivante « Qu'importe qui parle ? » Le nom d'auteur ne peut pas être traité comme un nom propre ordinaire. Un auteur existe par ses textes, pourtant il n'en est ni exactement le propriétaire ni le responsable. Comment localiser ce qui appartient au nom d'auteur ? Ce qui circonscrit une œuvre interroge la pertinence de la notion d'auteur, mais l'unité d'une œuvre est aussi problématique que l'auteur comme individualité. C'est à partir de ce qui pointe vers l'auteur que l'on peut dire qu'il y a une œuvre. Foucault montre que même si un nom d'auteur définit une œuvre, l'attribution d'un texte à un auteur est le résultat d'opérations complexes (par exemple la correspondance d'un auteur fait-elle partie de son œuvre ?). La position de l'auteur dans un texte peut, elle aussi, être interrogée (la fonction des préfaces, l'usage des embrayeurs). Le nom d'auteur ne va pas : « comme le nom propre d'un discours à l'individu qui l'a produit [...] Il manifeste l'événement d'un certain ensemble de discours et se réfère au statut de ce discours à l'intérieur d'une société et à l'intérieur d'une

⁶ M. Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », *Bulletin de la Société française de philosophie*, n° 3, et *Littoral* n° 9 ; repris dans *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, 1994, pp. 789- 821.

culture⁷. » La fonction auteur caractérise un mode d'existence, de circulation, et de fonctionnement d'un certain discours. À l'auteur comme garantie d'origine et promesse de sens, Michel Foucault donne congé au profit du discours. Plus précisément, il propose une nomination pour une catégorie de textes qu'il intitule fondateurs, instaurateurs de discursivité. Ces textes initient et sont à la source d'un certain nombre de discours dans le sens où « ils ont ouvert l'espace pour autre chose qu'eux et qui pourtant appartient à ce qu'ils ont fondé⁸. » Dans ces instaurateurs de discursivité, il y a Freud, qui a rendu possible, un certain nombre de différences par rapport à ses textes, à ses concepts, à ses hypothèses, qui continuent pourtant à relever du discours psychanalytique. Le réexamen de ces textes modifie la psychanalyse mais se fait par « une énigmatique couture de l'œuvre et de l'auteur ». C'est parce qu'un texte est de l'auteur Freud qu'on y fait retour et qu'il a valeur instauratrice. Les retours à un texte de Freud (comme *L'Esquisse* par exemple) peuvent en modifier l'appréhension théorique, par une inflexion dans un sens différent, mais ils continuent à appartenir à la psychanalyse. C'est ainsi que Foucault va parler de ce fameux « retour à... » Freud qui constitue une position textuelle dans le lien Lacan-Freud.

Pour Foucault, les discursivités impliquent des retours à..., des relectures et des transformations possibles. Il faut préciser que pour avoir lieu « ces retours à » nécessitent une étape logique, celle d'un oubli. C'est-à-dire que pour faire retour à, il faut oublier. Cette nécessité de l'oubli me paraît très intéressante car elle suppose un espace en creux. L'oubli, c'est ce à quoi nous avons constamment affaire ; il y aurait lieu de s'interroger sur les différentes formes possibles d'oubli. Celui dont parle Foucault fait cause d'un retour à... et se trouve à la source d'un discours. Il ne s'agit pas d'un retour à l'origine mais à ce qui a déjà eu lieu. *Pas d'auteur au sens d'une origine mais du sujet au profit du discours.*

Pour revenir à l'expérience de la passe, je proposerais de la définir, de la qualifier comme passage au discours, mais aussi comme pratique qui produit, qui fabrique du discours (au sens de Foucault). La proposition peut être relue, et modifiée, elle reste la construction de Lacan. Par exemple, le changement de procédure qui est passé du jury au cartel, la place de la passe pour l'École, la position à la fois centrale et excentrée du collège, la nécessité des réunions publiques, en dépit et avec tous ces éléments, la passe reste liée à la transmission lacanienne. Je note au passage que les noms propres ne figurent pas pour nos réunions publiques ce qui est plutôt rare... S'agit-il d'un trait de culture de passe ? Lorsqu'elle donne lieu à nomination, la passe pourrait-elle constituer une sorte de « couture entre un auteur et une œuvre » ?

⁷ *Ibidem*, p. 798.

⁸ *Ibidem*, p. 805.

Pour conclure, je dirais que la procédure de passe fait voler en éclat un dire en tant que nominal pour qu'un inédit en surgisse. Cette éviction fait le ressort du dispositif. Elle sépare ce qu'il en est de l'autre imaginaire spectateur, dont la présence corporelle peut être envahissante, pour passer à de l'Autre, celui auquel s'adresse la parole. Dans ce temps, il n'y a ni auteur, ni acteur seulement une tentative d'attraper quelques signifiants, quelques effets de sujet transmissibles dans un discours qui s'avérera alors psychanalytique. Et, lorsqu'il y a nomination, ce sont deux lettres au titre de la psychanalyse qui le font savoir, mais ce titre au sens littéraire, textuel du terme, et non celui du *nommé à* ou du qualifié pour, n'est pas là pour produire du nom propre, du nom d'auteur mais des effets de discours...